



## AIDE A L'ACHAT D'UN VELO

### FORMULAIRE DE DEMANDE - 2024

Formulaire (version papier ou numérique) à déposer ou à envoyer à la mairie (par mail à l'adresse [mairie@sainghin-en-melantois.fr](mailto:mairie@sainghin-en-melantois.fr)), accompagné impérativement des justificatifs demandés.

#### Type de vélo(s) éligible(s)

- Vélos classiques, à assistance électrique, ou vélos cargo
- Uniquement les vélos adultes à partir de 24 pouces neufs ou d'occasion achetés chez des professionnels.

**Sont exclus les vélos de compétition ou exclusivement dédiés aux loisirs.**

#### Les bénéficiaires de cette aide

Les sainghinois, majeurs, sans conditions de revenus / une seule aide par foyer sur une période de 3 ans.

**Aide accordée en 2024**, fixée à 25% du coût d'achat et plafonnée à 150 euros pour un vélo classique et 250 euros pour un vélo à assistance électrique ou pour un vélo-cargo.

#### IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE DEMANDEUR

Madame       Monsieur

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Téléphone (obligatoire) \_\_\_\_\_

#### MATERIEL FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE

- Vélo simple adulte (minimum 24 pouces)
- Vélo à assistance électrique (VAE)
- Vélo-cargo

#### Pièces à joindre à ce formulaire :

- La charte d'engagement citoyen signée sur l'utilisation du vélo
- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Facture acquittée de moins de deux mois
- Un RIB au nom du demandeur



## AIDE A L'ACHAT D'UN VELO

### CHARTE D'ENGAGEMENT CITOYEN - 2024

Charte à signer et à joindre à la demande d'aide

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_,

Certifie la sincérité des pièces de mon dossier et m'engage sur l'honneur à :

- Ne solliciter qu'une seule subvention auprès de la ville de Sainghin-en-Mélantois, par foyer, pour une période de 3 ans
- Utiliser mon vélo comme moyen de locomotion prioritaire pour mes déplacements quotidiens (me rendre sur mon lieu de travail si possible, conduire mes enfants à l'école, faire mes courses, me rendre sur le lieu de mes loisirs comme salles de sports, équipements culturels communaux...)
- Participer dans toute la mesure du possible, aux actions municipales et métropolitaines visant à promouvoir l'usage du vélo
- Respecter le code de la route
- Ne pas revendre le vélo

Fait à Sainghin-en-Mélantois le :

Signature :

### RAPPEL DE SECURITE

